

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 2 DÉCEMBRE 2020**

N°CT2020.5/086

L'an deux mil vingt, le deux décembre à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni à l'auditorium de la Maison du handball à Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant le tiers des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Régis CHARBONNIER, Madame Françoise LECOUFFLE, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET, Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Patrick FARCY, Madame Pauline ANAMBA-ONANA, vice-présidents.

Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Arnaud VEDIE, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Yves THOREAU, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur Philippe LLOPIS, Madame Claire CHAUCHARD, Monsieur Grégoire VERNY, Monsieur Eric TOLEDANO, Monsieur François VITSE, Monsieur Jean-Philippe BIEN, Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur Maurice BRAUD, Monsieur Jean-Edgar CASEL, Monsieur Mohamed CHIKOUCHE, Madame Marie-Carole CIUNTU, Monsieur Gilles DAUVERGNE, Madame Catherine DE RASILLY, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA, Madame Virginie DOUET-MARCHAL, Monsieur Etienne FILLOL, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Madame Claire GASSMANN, Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Philippe GERBAULT, Monsieur Vincent GIACOBBI, Madame Julie GOMES CORDESSE, Madame Frédérique HACHMI, Monsieur Bruno KERISIT, Madame Corine KOJCHEN, Madame Sophie LE MONNIER, Madame Jacqueline LETOUZEY, Madame Rosa LOPES, Monsieur Luc MBOUMBA, Monsieur Ludovic NORMAND, Monsieur Joël PESSAQUE, Monsieur Jean-Louis POUJOL, Madame Sonia RABA, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Michel SASPORTAS, Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Josette SOL, Monsieur Axel URGIN, Madame Marie VINGRIEF, Monsieur Michel WANNIN, Madame Laurence WESTPHAL, Madame Mathilde WIELGOCKI, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Monsieur Julien BOUDIN à Madame Julie GOMES CORDESSE, Monsieur Jean-Daniel AMSLER à Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Madame France BERNICHI à Monsieur Etienne FILLOL, Monsieur Vincent BEDU à Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Bruno CARON à Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Patrick DOUET à Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Akli MELLOULI à Monsieur Laurent CATHALA, Madame Séverine PERREAU à Monsieur Michel WANNIN.

Etaient absents excusés :

Madame Dominique CARON, Madame Patrice DEPREZ, Madame Oumou DIASSE.

Secrétaire de séance : Madame Pauline ANAMBA-ONANA.

Nombre de votants : 71

Vote(s) pour : 71

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	14/12/20
Accusé réception le	14/12/20
Numéro de l'acte	CT2020.5/086
Identifiant télértransmission	094-200058006-20201202-lmc121570-DE-1-1



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 2 DÉCEMBRE 2020**

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	14/12/20
Accusé réception le	14/12/20
Numéro de l'acte	CT2020.5/086
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201202-lmc121570-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 2 DÉCEMBRE 2020**

N°CT2020.5/086

OBJET : **Propreté urbaine** - Autorisation donnée à Monsieur le Président ou son représentant de signer les marchés de fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules et engins de GPSEA pour les années 2021 à 2024

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

VU le décret n° 2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la Métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

VU le code de la commande publique et notamment les articles L. 2124-1, L. 2124-2, R.2124-2, R. 2161-1 et suivants, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 ;

VU la délibération du conseil de territoire n° CT2016.7/101 du 6 juillet 2016 portant adoption de la procédure d'appel d'offres ouvert et autorisation de signature des accords-cadres relatifs à la fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules et engins du service de la propreté urbaine pour les années 2017 à 2020 ;

VU la convention de services partagés conclue le 12 janvier 2018 entre la commune de Créteil et l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) relative à la compétence « construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial » ;

VU la convention de services partagés conclue le 8 octobre 2018 entre la commune de Créteil et l'établissement public territorial GPSEA relative à la compétence « création ou aménagement et entretien des voiries et des parcs de stationnement d'intérêt territorial » ;

CONSIDERANT que pour le fonctionnement de ses services, GPSEA est doté d'un parc de véhicules de tourisme, véhicules utilitaires et engins divers (balayeuses, laveuses, hydrocureuses, aspirateurs électriques de voirie, camion-grue...) qu'il convient d'entretenir ; qu'il est donc nécessaire d'acquérir des pièces détachées et de procéder à des réparations de ces véhicules.

CONSIDERANT qu'une partie du parc de véhicules de GPSEA est entretenue par le garage municipal de la ville de Créteil dans le cadre de deux conventions de services partagés ;

CONSIDERANT que du fait de leur spécificité, les véhicules et engins constituant le parc

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	14/12/20
Accusé réception le	14/12/20
Numéro de l'acte	CT2020.5/086
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201202-lmc121570-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 2 DÉCEMBRE 2020**

des services techniques (propreté urbaine, assainissement, environnement et production florale), sont entretenus directement par l'atelier de la propreté urbaine, ou via des marchés dédiés par des prestataires extérieurs ;

CONSIDERANT que par délibération du 6 juillet 2016 susvisée, le conseil de territoire a adopté la procédure d'appel d'offres ouvert pour la fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules et engins du service de la propreté urbaine pour les années 2017 à 2020 ;

CONSIDERANT que cette procédure a permis de conclure une série de marchés pour l'entretien de ces véhicules spécifiques à partir du 1er janvier 2017, avec une échéance finale au 31 décembre 2020 ;

CONSIDERANT qu'afin d'assurer la continuité de l'entretien et de la réparation du parc de véhicules et engins des services techniques à compter du 1er janvier 2021, une nouvelle procédure de mise en concurrence a été lancée en juillet 2020 ; que compte tenu du montant total maximum du marché, la procédure retenue a été celle de l'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L.2124-1 et R.2124-2 du code de la commande publique ;

CONSIDERANT que plusieurs engins non répertoriés dans le précédent marché concernant les services de l'assainissement, de la production florale et de l'environnement ont été inclus dans cette nouvelle consultation ; que celle-ci est constituée d'un total de 21 lots ;

CONSIDERANT que ces futurs marchés seront conclus sous la forme d'accords-cadres mono-attributaires à bons de commande avec un montant maximum annuel, conformément aux articles R.2162-4,2° et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique pour une période initiale d'un an à compter du 1er janvier 2021, reconductibles annuellement trois fois, l'échéance finale étant fixée au 31 décembre 2024 ;

CONSIDERANT que lors de sa séance du 26 novembre 2020, la commission d'appel d'offres s'est réunie et a attribué les lots ;

CONSIDERANT que les lots n°15, n°16 et n°18 ont été déclarés sans suite ;

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,
REGULIEREMENT CONVOQUE LE 26 NOVEMBRE 2020,
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

ARTICLE 1 : **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les accords-cadres à bons de commande relatifs à la fourniture de pièces détachées et réparations de véhicules et engins de Grand Paris Sud Est Avenir pour les

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	14/12/20
Accusé réception le	14/12/20
Numéro de l'acte	CT2020.5/086
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201202-lmc121570-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 2 DÉCEMBRE 2020**

années 2021 à 2024 avec les attributaires ci-dessous désignés par la commission d'appel d'offres :

	Description des lots	Montant minimum annuel HT	Montant maximum annuel HT	Entreprise attributaire
Lot 1	Véhicules utilitaires d'un poids total autorisé en charge (PTAC) de moins de 3,5T, châssis cabine et fourgons à propulsion - Fourniture de pièces et réparations mécaniques, carrosserie et peinture (hors équipement)	0,00 €	70 000,00 €	COPAVI
Lot 2	Balayeuses de chaussée de moyenne et de grande capacité - Fourniture de pièces et réparations (hors châssis poids lourds)	0,00 €	150 000,00 €	MATHIEU 3D
Lot 3	Engins de nettoyage poids-lourds – Fourniture de pièces et réparations mécaniques, carrosserie et peinture pour châssis porteur de marque Renault (hors équipement)	0,00 €	80 000,00 €	COPAVI
Lot 4	Engins de collecte, de balayage et de lavage – Fournitures de pièces et réparations mécaniques, carrosserie et peinture pour châssis porteur de marque Iveco et Fiat (hors équipement)	0,00 €	75 000,00 €	VEHICULES INDUSTRIELS SERVICES
Lot 5	Engins de balayage, de lavage, de collecte et de levage - Fourniture de pièces et réparations mécaniques, carrosserie et peinture	0,00 €	90 000,00 €	SAML LOCATION
Lot 6	Cyclomoteurs et petits utilitaires – Fourniture de pièces et réparations mécaniques, carrosserie et peinture	0,00 €	20 000,00 €	TEBALDI
Lot 7	Véhicules de tourisme et véhicules utilitaires traction avant de moins de 3,5 T de PTAC – Fournitures de pièces et réparations mécaniques, carrosserie et peinture	0,00 €	60 000,00 €	EDRA
Lot 8	Petites balayeuses de trottoirs de marque Labor Hako - Fourniture de pièces et réparations mécaniques, carrosserie et peinture	0,00 €	50 000,00 €	LABOR HAKO
Lot 9	Scooter 125 cm ³ de marque Yamaha - Fourniture de pièces et réparations mécaniques, carrosserie et peinture	0,00 €	30 000,00 €	TEBALDI
Lot 10	Equipements hydrauliques pour engins de nettoyage - Fourniture de pièces et réparations	0,00 €	30 000,00 €	PARIS SUD FLEXIBLES
Lot 11	Equipements de matériel de nettoyage haute-pression - Fournitures de pièces et réparations	0,00 €	30 000,00 €	EUROPE HYDRO
Lot 12	Fourniture de balais de balayeuses toutes capacités et toutes marques	0,00 €	80 000,00 €	OUEST VENDEE BALAIS
Lot 13	Laveuses compactes de marque Boschung - Fourniture de pièces et réparations mécaniques, carrosseries et peinture	0,00 €	20 000,00 €	BOSCHUNG ENVIRONNEMENT

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	14/12/20
Accusé réception le	14/12/20
Numéro de l'acte	CT2020.5/086
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201202-lmc121570-DE-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 2 DÉCEMBRE 2020**

Lot 14	Outillage et fournitures diverses d'atelier mécanique	0,00 €	100 000,00 €	ALLIANCE AUTOMOTIVE
Lot 15	Mini-balayeuses aspiratrices de marque Dulevo - Fourniture de pièces et réparations mécaniques, carrosserie et peinture	0,00 €	50 000,00 €	<i>Sans suite</i>
Lot 16	Balayeuses aspiratrices de marque Matis - Fourniture de pièces et réparations mécaniques, carrosserie et peinture	0,00 €	50 000,00 €	<i>Sans suite</i>
Lot 17	Aspirateurs électriques de déchets de voirie de marque Glutton – Fourniture de pièces et réparations	0,00 €	50 000,00 €	GLUTTON CLEANING MACHINES
Lot 18	Balayeuses de chaussée de moyenne et de grande capacité de marque Arvel – Fourniture de pièces et réparations (hors châssis poids lourds)	0,00 €	60 000,00 €	<i>Sans suite</i>
Lot 19	Autolaveuses électriques et thermiques de marque Europe Hydro - Fourniture de pièces et réparations	0,00 €	20 000,00 €	EUROPE HYDRO
Lot 20	Hydrocureuses – Fourniture de pièces et réparations des équipements (hors châssis poids lourds)	0,00 €	170 000,00 €	HUWER IDF
Lot 21	Remorquage des véhicules et engins	0,00 €	15 000,00 €	DEPANNAGE SAINT-ELOI

ARTICLE 2 : **APPROUVE** le lancement d'une seconde procédure, pour les lots n°15, 16 et 18 et **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les accords-cadres ainsi relancés et tous documents afférents.

FAIT A CRETEIL, LE DEUX DÉCEMBRE DEUX MIL VINGT.

Le Président,



Signé
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	14/12/20
Accusé réception le	14/12/20
Numéro de l'acte	CT2020.5/086
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201202-lmc121570-DE-1-1